

DOSSIER D'ADHÉSION 2024

(À retourner par mail ou par courrier)

STRUCTURE

Nom de l'organisation :

Structure domiciliée en France : oui / non

Adresse / Code Postal / Ville / Pays :

Statut juridique :

Nombre de salariés de l'organisation (cumul des salariés, des membres pour les réseaux) :

Site internet :

RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

Nom et prénom :

Fonction :

E-mail :

Tél.fixe/port :

CONTACT PRIVILÉGIÉ POUR LES ÉCHANGES AVEC ATD (SI DIFFÉRENT)

Nom et prénom :

Fonction :

E-mail :

Tél.fixe/port :

ADHÉSION

Cocher le collègue correspondant à votre activité :

- Réceptifs (hébergement, loisir, agences réceptives...)
- Territoires et destinations (OT, ADT, CRT, ville, PNR...)
- Producteurs et distributeurs de voyage
- Information et service aux entreprises (cabinet de conseil, label, école, média...)

Je souhaite adhérer à l'association ATD pour l'année 2024 en tant que :

Membre Actif :

- Adhésion classique
- Adhésion tête de réseau (Adhérer en tant que tête de réseau, c'est permettre à vos membres de pouvoir adhérer à ATD en qualité de membre affilié. Le tarif de l'adhésion correspondra au total cumulé de vos salariés et de ceux de vos membres.)

Membre Affilié : Indiquer l'organisation membre actif d'ATD en formule réseau à laquelle vous êtes rattachée qui vous permet d'adhérer à ATD en qualité de membre affilié :

MOTIVATIONS

Afin de pouvoir étudier votre dossier, merci d'indiquer vos motivations pour adhérer à ATD, et vos engagements en matière de tourisme durable.

→ Description de votre activité :

→ Les valeurs de votre structure :

→ Les motivations principales de votre adhésion et vos attentes (visibilité, rencontres, conseil, formation...) :

→ Deux bonnes pratiques professionnelles (partenariats locaux, philanthropie, sensibilisation, gouvernance responsable, chartes, labels et certifications...) que vous souhaitez mettre en avant. *Pour les métiers du conseil aux entreprises*, veuillez obligatoirement mentionner au minimum deux références de réalisation en lien avec le tourisme durable (entreprise accompagnée, intitulé et description du projet, coordonnées d'un interlocuteur référent chez ce client - qui ne seront utilisées qu'en cas de candidature posant question) ainsi que vos domaines d'expertise et compétences spécifiques dans le domaine du tourisme durable (avec si possible mention des formations, labels associés...)

→ Des projets d'actions à venir en matière de tourisme durable :

→ Que pouvez vous apporter au réseau (bénévolat, contact, compétence, financement...) :

Merci de joindre si possible votre logo ainsi qu'un document de présentation (plaquette, brochure...) de votre organisation.

- Je joins à cette demande d'adhésion la **Charte d'engagement du membre du réseau ATD** signée.
- Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts, des tarifs d'adhésion et déclare vouloir adhérer à l'association ***Acteurs du Tourisme Durable***.

Date, signature et cachet de l'organisation :

Montant de l'adhésion annuelle

Membres actifs

Pour les membres actifs, le tarif d'adhésion voté en Assemblée Générale est en fonction du nombre de salariés de la structure :

Adhésion classique :

0 à 3 salariés	186 €
4 à 10 salariés	288 €
11 à 50 salariés	510 €
51 à 249 salariés	948 €
250 à 500 salariés	1 128 €
Plus de 500 salariés	1 944 €

Montants TTC de cotisation 2024. TVA 20%. L'adhésion est valable pour une année civile.

Adhésion réseau :

Si votre structure a elle-même des adhérents, et que vous choisissez cette adhésion, vous pouvez les faire bénéficier d'avantages comme la participation à certaines actions réservées aux membres ATD. S'ils souhaitent eux-mêmes adhérer à ATD, ils bénéficient alors d'une remise de -50% sur leur adhésion, en tant que membre affilié. Votre tranche de cotisation correspondrait alors à votre nombre de salariés + le nombre total de salariés de vos structures adhérentes.

Membres affiliés

Si vous appartenez à un réseau membre actif d'ATD ayant opté pour la formule réseau, vous pouvez adhérer en qualité de membre affilié, à un tarif d'adhésion réduit de 50%.

Comment adhérer ?

Pour devenir membre, rien de plus simple : complétez le dossier d'adhésion et retournez-le nous dans les meilleurs délais, accompagné de la « Charte d'engagement du membre du réseau ATD » signée. Vous pouvez également le compléter en ligne via notre formulaire.

Votre candidature sera étudiée lors de notre prochain conseil d'administration.

L'adhésion à ATD se fait par année civile. L'appel à cotisation est envoyé chaque début d'année, sauf souhait de l'adhérent de quitter le réseau, notifié à nos équipes.

Pour les demandes d'adhésion des organisations non domiciliées en France*, merci de joindre 2 lettres d'engagement** provenant de 2 membres du réseau ATD. Ces dernières attestent de votre engagement en matière de tourisme durable.

*ATD est un réseau interprofessionnel dont les actions sont menées principalement en France

** La lettre d'engagement est téléchargeable sur tourisme-durable.org, rubrique « Devenir membre »